

AMICALE DES LOCATAIRES DE L'ILOT 13

79, rue de la Santé - 75013 PARIS

Monsieur Bertrand RICHARDIERE
39, rue des Mathurins
75008 PARIS

Paris, le 17 novembre 1982

Monsieur,

Je me fais l'interprète de nombreux locataires de nos immeubles qui m'ont manifesté leur mécontentement au cours du week-end des 12 au 14 novembre.

En effet, en l'absence du chauffagiste habituel, la société de gestion du chauffage alertée par Monsieur DOMICE ne semble pas avoir fait le nécessaire pour que la température des appartements exède 17 à 18°. Lundi matin, j'ai moi-même contrôlé la température de mon appartement : 17° dans la cuisine, à peine 18° dans le séjour. Autant dire que depuis le samedi matin, les locataires du groupe n'ont pas été chauffé normalement.

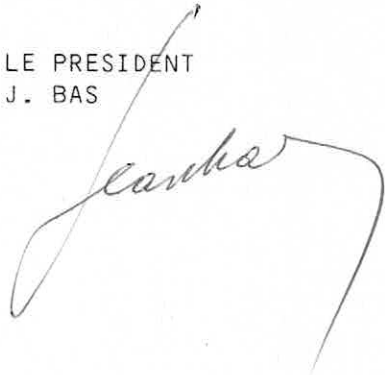
Je pense qu'il est indispensable de mettre en demeure la Société de chauffage d'avoir à installer des thermostats fiables dussent-ils lui coûter relativement cher.

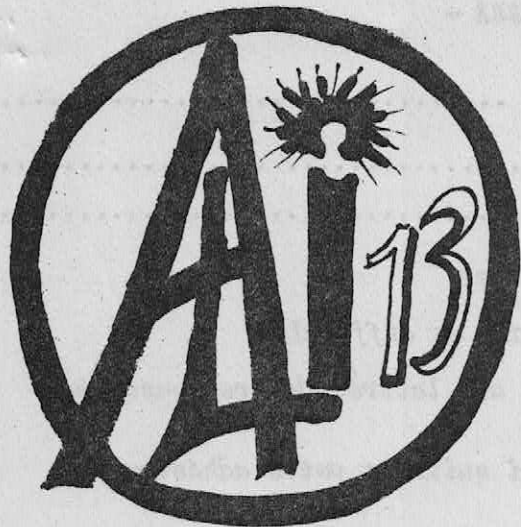
En outre, le service d'urgence qui doit pouvoir faire face aux incidents (toujours possibles, en l'absence justifiée des chauffagistes habituels : congés, repos hebdomadaires ou maladie) devrait intervenir efficacement. Cela ne semble pas avoir été le cas puisque, malgré la promesse faite à Monsieur DOMICE, il ne semble pas qu'il soit intervenu comme promis.

J'ose espérer que cette lettre vous aidera à obtenir de la Société de chauffage un service au niveau de sa rémunération.

Veuillez croire, Monsieur, à mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT
J. BAS





Amicale des Locataires de l'ILOT 13

79 Rue de la Santé
(Boîte 73)

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT (FÉDÉRATION DE PARIS)

Zone de passage, notre Ilot est isolé dans la Ville. Nous sommes tous isolés dans nos appartements, il ne tient qu'à nous d'en sortir.

DES PROBLÈMES SE POSENT !!

QUELS PROBLÈMES ??

- * 17 % d'augmentation des charges (dont 36 % sur le poste principal).

Pourtant notre environnement laisse à désirer. Espaces verts dégradés, chauffage mal réglé, insécurité des personnes et des biens, conflits de générations parce que rien n'est prévu pour les uns et les autres, Circulation d'engins motorisés dans les allées, entretien négligé des immeubles ... etc.

LES RESPONSABLES DE L'AMICALE DESIGNÉS CONFORMEMENT
À LA LOI QUILLOT CONTRÔLENT LES CHARGES 1982 À PARTIR
DU 18 AVRIL.

- * UN BAIL proposé dans des conditions mal définies.

Des rumeurs courent : Va-t-on vendre les appartements ?

Qui peut ? qui veut acheter ?

Ne signer pas n'importe quoi

La Loi Quillot nous autorise à discuter. Votre amicale a
engagé ce débat afin de sauvegarder votre droit au logement.

Informez-vous !

Informez-nous !

En attendant une prochaine assemblée, déposez vos suggestions dans la boîte de l'Amicale.

Si vous désirez prendre une carte T.S.V.P.

NOM Prénom(s)

Adresse

Cotisation fixée à 70 F par ménage ou foyer

" " à 50 F pour les personnes en difficulté

Bulletin à découper et à déposer dans la boîte aux lettres des responsables d'immeuble ou d'escalier.

Votre carte vous sera remise dans les jours qui suivront votre adhésion.

Merci d'avance.

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| - 79, Rue de la Santé | Boîtes 61 - 65 - 73 |
| - 87, Rue de la Santé | Boîte 20 |
| - 89, Rue de la Santé | Boîtes 17 - 37 |
| - 93, Rue de la Santé | Boîtes 6 - 24 - 39 |
| - 95, Rue de la Santé | Boîte 30 |
| - 97, Rue de la Santé | Boîtes 26 - 76 |
| - 127 A, Bd Auguste Blanqui | Boîte 12 |
| - 137, Bd Auguste Blanqui | Boîtes 1 - 2 |
| - 147, Bd Auguste Blanqui | Boîte 7 |
| - 147 C, Bd Auguste Blanqui | Boîte 6 |
| - 94, Rue de la Glacière | Boîte 8 |
| - 96, Rue de la Glacière | Boîte 6 |